



JE SOUHAITE

« planifier annuellement des actions pour entretenir et exploiter ma propriété forestière »

NOUS POUVONS

« mettre en œuvre et optimiser vos opérations »

▶ CONTRAT ALLIANCE

JE SOUHAITE

« m'engager dans une gestion performante et durable de ma propriété forestière »

NOUS POUVONS

« assurer un suivi régulier de votre forêt et vous en rendre compte annuellement »

▶ CONTRAT PERFORMANCE

JE SOUHAITE

« sécuriser la gestion de ma forêt sur des sujets administratifs, juridiques et fiscaux ou techniques »

NOUS POUVONS

« prendre en charge pour votre compte l'ensemble de vos obligations en tant que propriétaire forestier sur une période donnée »

▶ CONTRAT SÉRÉNITÉ



LES BÉNÉFICES DU CONTRAT DE GESTION

- › OPTIMISER LA RENTABILITÉ DE VOTRE GESTION FORESTIÈRE
- › BÉNÉFICIER DU REGARD D'EXPERT DE GESTIONNAIRES FORESTIERS AGRÉÉS
- › MUTUALISER DES OPÉRATIONS POUR EN RÉDUIRE LES COÛTS
- › FAIRE S'EXPRIMER AU MIEUX LE POTENTIEL DE VOTRE FORÊT



CONTRAT ALLIANCE

L'objectif :

Optimiser le rendement de mes opérations en les programmant

L'accompagnement proposé :

Présentation d'un projet de programme par la coopérative Forêts & Bois de l'Est chaque année
Validation du programme par l'adhérent avec devis et fiches d'apports par opération
Rémunération d'apport de bois à bilan réel
Durée minimale 3 ans / renouvelable par tacite reconduction d'année en année

Le plus :

Un compte d'exploitation par opération

Le bénéfice

Réduction du coût de mes prestations dans une relation gagnant-gagnant

CONTRAT PERFORMANCE

L'objectif :

Optimiser la gestion de ma forêt sur une période donnée

Avoir un suivi régulier de l'état de ma forêt pour garantir la bonne gestion de mon patrimoine

L'accompagnement proposé :

Préalable : définition de la fréquence et de la durée des visites de bilan à réaliser
Réalisation de visites de bilan périodiques
Etat des lieux sur le terrain des peuplements, des travaux et des coupes
Compte-rendu détaillé à partir des relevés terrain :
 > Bilan des travaux et des coupes réalisés
 > Etat des peuplements
Planification et validation coupes et travaux.
Durée minimale 3 ans / renouvelable par tacite reconduction d'année en année

Les plus :

- Les avantages du contrat Alliance
- Un partenariat adapté au contexte et aux besoins de chaque propriétaire

Le bénéfice

Avoir les moyens de piloter et maîtriser la gestion durable de ma forêt

CONTRAT SÉRÉNITÉ

L'objectif :

Sécuriser la gestion de ma forêt en déléguant la réalisation de mes tâches à la Coopérative sur une période donnée

L'accompagnement proposé :

Préalable : échanges pour définir le périmètre de délégation à la coopérative.
Missions confiées :
- L'accompagnement technique
- Les actions administratives
- Les actions juridiques et fiscales
Réalisation d'un rapport annuel de gestion
Durée minimale 3 ans / renouvelable par tacite reconduction d'année en année

Le plus :

Une délégation en toute sécurité

Le bénéfice

Une relation de confiance profitable à mon bien et à mes intérêts

● Siège social

● Agence Lorraine Bureau d'Épinal

Maison de la Forêt
17 Rue André Vitu - 88026 Épinal Cedex
Tél.: 03 29 29 11 20
Fax : 03 29 29 11 25
agence.lorraine@foretsetboisdelest.com

● Agence Lorraine Bureau de Sarrebourg

33 avenue du Général de Gaulle
57400 Sarrebourg
Tél.: 03 87 24 78 00
Fax : 03 87 24 78 09
agence.lorraine@foretsetboisdelest.com

● Agence Franche-Comté

83, Rue de Dole - Bâtiment Le Major
25000 BESANÇON
Tél.: 03 81 40 16 81
Fax : 03 81 40 16 90
agence.franche-comte@foretsetboisdelest.com

● Agence Champagne-Ardenne

4 rue de Gournay - BP 605
10088 TROYES CEDEX
Tél.: 03 25 76 92 86
Fax : 03 25 76 92 87
agence.champagne-ardenne@foretsetboisdelest.com

